

Paris, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lyon, Nîmes, Strasbourg, Niort, Lorient, Saint Denis de la Réunion... Madrid, Varsovie, Buenos Aires, Washington, Dakar, Mexico, Riyad, Pretoria, Téhéran, Delhi, Canberra, Pékin, Moscou etc. le 8 mars 2018

Un 8 mars de lutte, un 8 mars de grève !

L'Union syndicale Solidaires est engagée, avec d'autres organisations syndicales et mouvements féministes, dans l'appel à faire de ce 8 mars une journée de luttes et de grèves. Nombre de nos structures ont déposé des préavis de grève, et participent aux mobilisations sur tout le territoire.

A la même heure, le gouvernement annonce un certain nombre de mesures. Tout d'abord, nous tenons à indiquer que notre organisation n'a pas été destinataire du document d'orientation de ce gouvernement présenté hier par le Premier ministre devant certaines organisations syndicales en matière d'égalité professionnelle, et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail. Nous en prenons acte. Dans le même temps, au vu du nombre de verbes au conditionnel inscrits dans ce document, notre Union reste dubitative sur la portée d'un tel texte. Hormis l'effet d'annonce bien entendu, comme tous les gouvernements qui ont utilisé les précédents 8 mars... et avec le résultat que tout le monde peut constater aujourd'hui. Par exemple, nous rappelons au gouvernement que les services de l'inspection du travail n'ont malheureusement qu'environ 2000 agent.es et non 7000 comme annoncé ce matin par la secrétaire d'Etat à l'égalité. Pour agir, c'est bien peu.

Nous ne sommes pas dupes. L'égalité entre les femmes et les hommes demande des moyens humains et financiers, en plus de mesures concrètes, qui sont loin d'être la priorité de ce gouvernement. On ne supprime pas les écarts de salaire par un logiciel, aussi libre soit-il et surtout lorsque celui-ci ignore les inégalités salariales issues des évolutions de carrières femmes/hommes différentes ! On ne lutte pas contre les stéréotypes de genre sans s'interroger par exemple, sur une langue qui affirme, dès la petite enfance, que le « masculin l'emporte sur le féminin ». On ne combat pas les violences faites aux femmes sur le lieu de travail en supprimant des outils collectifs tels que les CHSCT, dans le privé comme dans le public. De même qu'on ne peut se réjouir de la libération de la parole des femmes en la remettant en cause et en l'attaquant pour diffamation. On ne condamne pas le temps partiel en permettant aux entreprises d'y avoir accès sans les taxer. Etc, etc.

L'Union syndicale Solidaires appelle à faire de ce 8 mars une journée de mobilisation pour l'égalité. Pas dans 100 ans, pas dans 10 ans. Maintenant !